

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 23/01/2017

J24 Avis de concession appel d'offre Dir23

Département(s) de publication : **34**

Annonce No **17-10525**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE CONCESSION

Directive 2014/23/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) NOM ET ADRESSES

Cté d'Agglo Béziers Méditerranée, Quai ouest 39 Boulevard de Verdun CS 34536, 34500, Béziers, F, Téléphone : (+33) 4 99 41 33 30,

Courriel : marchespublics@beziers-mediterranee.fr, Fax : (+33) 4 99 41 33 03, Code NUTS : FR

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.beziers-mediterranee.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://cabeme.marcoweb.fr>

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<http://cabeme.marcoweb.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) **Intitulé** : Concession du service public du restaurant universitaire à Béziers

Numéro de référence :

II.1.2) **Code CPV principal** :

Mots descripteurs : Restauration collective

Descripteur principal : 38343000

Descripteur supplémentaire : IA41

II.1.3) **Type de marché**

Services

II.1.4) **Description succincte** : Gestion déléguée, par voie de concession, du service public du restaurant universitaire du Centre Universitaire Du Guesclin.

La durée de la concession est de 6 ans.

II.1.5) **Valeur totale estimée** :

Valeur hors TVA : 3 000 000 euros

II.1.6) **Information sur les lots** :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Mots descripteurs : Restauration collective

Code CPV principal : 38343000

Descripteur supplémentaire : IA41

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ

Lieu principal d'exécution : Place du 14 Juillet 34500 Béziers

II.2.4) **Description des prestations** : Le Déléataire doit notamment assurer : l'élaboration des menus ; la fabrication de tout ou partie des repas dans une cuisine centrale lui appartenant ou dont il dispose (possibilité de produire une partie des repas sur place); la mise en valeur sur place de toutes les prestations y compris celles qui proviennent de la cuisine centrale; la distribution des repas aux usagers dans le restaurant universitaire; l'entretien ménager, nettoyage des locaux mis à disposition; la maintenance et le renouvellement des matériels, équipements et mobiliers; le contrôle du respect des règles d'hygiène conformément à la réglementation en vigueur; la mise en oeuvre d'actions et d'un plan de progrès relatifs au développement de la structuration des filières agricoles locales; l'encadrement et la formation du personnel salarié par le Déléataire; l'encaissement auprès des usagers; la participation à l'information en matière nutritionnelle et aux actions de communication en lien avec la restauration.

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous

1. Critères qualitatifs : 60%

2. Critères économiques : 40%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 3 000 000 euros

II.2.7) Durée de la concession

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :
Lettre de candidature, datée et signée.

Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat. Habilitation du mandataire par ses cotraitants. En cas de groupement, la lettre de candidature indiquera sa composition, sa forme et le nom de l'entreprise mandataire. Autorisation donnée par chaque cotraitant au mandataire, de signer au nom du groupement. Présentation du candidat. Déclaration sur l'honneur attestant d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession accompagnée des documents justificatifs. Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes sont exacts. Attestation sur l'honneur, datée et signée, certifiant le respect par le candidat de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. Extrait KBis de moins de 3 mois. Attestation d'assurances de responsabilité civile et professionnelle de moins de 3 mois.

III.1.2) **Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant des prestations identiques ou similaires à celles objets de la délégation envisagée, et concernant les trois derniers exercices clos ; Bilans et comptes de résultats des trois derniers exercices clos ou tout autre document reprenant les mêmes données, concernant l'ensemble des activités du candidat et concernant le domaine d'activité objet de la délégation.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Présentation d'une liste de références de prestations similaires à l'objet de la consultation et autres références lors des trois dernières années et plus particulièrement en matière de restauration collective, de cuisines centrales et de délégations de service public ; Descriptif des capacités techniques et des moyens humains dont le candidat dispose pour assurer la continuité et l'égalité des usagers devant le service public objet de la délégation Pour justifier des capacités professionnelles techniques et financières, le candidat présentera ses propres capacités et celles de l'ensemble de ses partenaires quels que soient les liens juridiques entre ceux-ci. Pour justifier qu'il dispose des capacités de son ou ses sous-traitants pour l'exécution de la présente délégation de service public, le candidat produit soit le contrat de sous-traitance, soit un engagement écrit du ou des sous-traitants.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

3 mars 2017 - 17:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Procédure ouverte : remise des candidatures et des offres concomitante.

VISITE : Pour apprécier les prestations à réaliser, les candidats pourront faire une visite préalable facultative du restaurant. Les visites se font sur rendez-vous Les candidats contacteront m. Nogue au 04 99 41 36 34 afin de fixer le jour et l'heure du rendez-vous. Les visites dureront au maximum 1h30 et se dérouleront en dehors des périodes de préparation des repas.

II.2.5) CRITÈRES D'ATTRIBUTION : le détail des critères d'attribution de la DSP figurent dans le règlement de la consultation.

DOSSIER CANDIDATURE : un exemplaire couleur en papier et en deux exemplaires numériques (clé usb, cd-rom...).

III.1.1) Le candidat ou groupement pourra utiliser les formulaires utilisés en matière de passation de marchés publics (Dc1, Dc2, ...). **III.1.2)** Les sociétés nouvellement créées produiront les éléments disponibles ou, en cas d'impossibilité de produire l'un des renseignements ou documents susvisés, tout autre document de nature à justifier de leur capacité économique et financière. Les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées peuvent être admises à présenter une offre dans les mêmes conditions que les sociétés existantes. Toutefois, elles devront justifier d'un état d'avancement suffisant, en application de la jurisprudence no10bx02465, du 13 octobre 2011, CAA de Nantes.

DOSSIER OFFRE : Les candidats devront produire un dossier complet comprenant : Le mémoire technique constitué conformément à la note explicative annexe 1 au présent RC. Les documents ainsi fournis constitueront les annexes au contrat, ils auront donc valeur contractuelle. Le dossier de l'offre devra être produit : deux exemplaires papier en couleur, deux exemplaires informatique un support de type clé USB ou CD-ROM. (Formats acceptés précisés dans le Rc)

CONDITION D'ENVOI Les candidatures et les offres seront transmises dans une enveloppe extérieure fermée portant les mentions : -CSP Restaurant Universitaire / ne pas ouvrir avant la commission- Le contenu de l'enveloppe extérieure : Une Première enveloppe fermée contenant les pièces relatives à la candidature portant les mentions : -Première enveloppe intérieure - candidature - dsp Restaurant Universitaire- une -Deuxième enveloppe fermée contenant les pièces relatives à l'offre portant les mentions : -Deuxième enveloppe intérieure - offre - dsp Restaurant Universitaire - ne pas ouvrir avant l'agrement des candidatures - les plis devront être remis contre récépissé (du lundi au vendredi de 8h30 à 12 heures et de 13h30 à 17h30.) ou s'ils sont envoyés par la poste par pli recommandé avec AR (ou tout moyen moyen présentant des garanties équivalentes), avant la date et l'heure limite de remise des offres. Adresse d'envoi : Communauté d'agglomération Béziers méditerranée, Service Juridique et de la commande publique, quai Ouest – 39 boulevard de Verdun - cs 30567, 34536 Béziers Cedex, FRANCE

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Montpellier, 6, rue Pitot , 34063, MONTPELLIER, F, Téléphone : (+33) 4 67 54 81 00, Courriel :greffe.tamontpellier@juradm.fr, Fax : (+33) 4 67 54 81 56

VI.4.2)Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4)Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Montpellier, 6, rue Pitot , 34063, MONTPELLIER, F, Téléphone : (+33) 4 67 54 81 00, Courriel :greffe.tamontpellier@juradm.fr, Fax : (+33) 4 67 54 81 56

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

23 janvier 2017